

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### FORMATION – Coexploitation cédants-relève pour la région de la Montérégie, secteur Est

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : \_\_\_\_\_

Nom des participants : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

#### Contenu du service

Cette formation s'adresse aux cédants et à la relève qui désirent coexploiter une entreprise agricole ou en préparer le transfert.

Cette formation est une initiative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, avec le soutien financier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de Saint-Hyacinthe Technopole. Ces objectifs sont de permettre aux cédants et à la relève de prendre un temps d'arrêt pour réfléchir et mettre en place des actions en vue d'un transfert de ferme harmonieux. De plus, le participant apprendra à évaluer la transférabilité de l'entreprise, à planifier les aspects fiscaux et juridiques de la coexploitation et à planifier la retraite des cédants et la prise en charge de l'entreprise par la relève.

Les entreprises intéressées à participer à cette initiative doivent remplir le formulaire et le retourner au :  
 1000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W1  
 ou par courriel au [carrieres@st-hyacinthetechnopole.com](mailto:carrieres@st-hyacinthetechnopole.com) avant le 13 janvier 2023.

La contribution demandée aux entreprises participantes sera de 600 \$, plus les taxes applicables.

**Coût du service par entreprise participante  
 (chaque entreprise aura le droit d'inscrire 4 participants) + les taxes applicables**

**600 \$**

#### Mode de paiement

Facturer  Chèque joint (à l'ordre de Saint-Hyacinthe Technopole)

\_\_\_\_\_  
Signature du responsable

\_\_\_\_\_  
Titre

\_\_\_\_\_  
Date